

ARRETE SUR LA CIRCULATION

Travaux d'élagage – mardi 23/02/2021 – de 9h à 17h – Route du Château de Prêtreville

Le maire de la commune de GONNEVILLE SUR HONFLEUR,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,
CONSIDERANT la demande de l'entreprise



Chemin du Bois - 14640 VILLERS-SUR-MER / Tel : 02.31.87.09.82

Responsable du chantier : Monsieur Devaux - 06.42.73.50.81 -

D'effectuer des travaux d'élagage en limite de voirie sur le talus de la propriété Odalys

ARRETE

ARTICLE 1

L'entreprise est autorisée à effectuer des travaux demandés, le 23/02/2021 de 9h la fin des travaux et à faire stationner un tracteur, route du Château de Pretreville pour le chargement du bois

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera affiché de part et d'autre des voiries par l'entreprise,

ARTICLE 3

Les panneaux de signalisation correspondants seront mis en place par l'entreprise,

ARTICLE 4

Ampliation du présent arrêté sera transmise à l'entreprise, Monsieur le Commissaire de Police, Messieurs les Responsables du Centre de Secours, chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Gonneville/Honfleur le 23/02/2021

Le Maire, Christian Minot

